

THORIGNY. Complément. Enquête publique révision PLU 12-11-2024 au 13-12-2024

Mandin Gérard 

jeu. 05/12/2024 12:11

À :revisionplu@thorigny-vendee.fr <revisionplu@thorigny-vendee.fr>;

 1 pièce(s) jointe(s) (15 Ko)

Mairie_PLU2024_deGM241118aEnqPub_EnqPub241112_observations_perso_crdc241205.docx;

A Monsieur le Commissaire-enquêteur de la révision du PLU de THORIGNY

Bonjour,

En pièce jointe un document sur le dossier de révision du PLU 2024 recevant quelques observations complétant celles du 19 novembre dernier.

Vous souhaitant bonne réception, je vous remercie pour votre attention.

Mr MANDIN Gérard





ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE
THORIGNY

12 novembre 2024 à 14h00 au 13 décembre 2024 à 12h00 inclus

A Monsieur le Commissaire-enquêteur de la révision du PLU

Mairie de THORIGNY

revisionplu@thorigny-vendee.fr

Complément 05/12/2024 suite à la lecture du rapport d'observations définitives de la Cour
des comptes :

Après le dépôt d'un document par messagerie et un échange avec monsieur le Commissaire Enquêteur le 19 novembre 2024, j'ai eu connaissance du dernier rapport d'observations définitives de la Cour Régional des Comptes (CRC) pour La roche sur Yon Agglomération (Conseil municipal du 26/11/2024). Il y est dit (page31/86) :

« La communauté d'agglomération a procédé en 2023 au lancement de la procédure pour l'établissement d'un PLUi dont l'approbation après élaboration du diagnostic territorial et concertation avec la population devrait être approuvé fin 2027 ...

...Enfin, en l'absence de PLUi, outil indispensable à la maîtrise foncière, la chambre souligne le risque pris par la communauté d'agglomération dans la mesure où un effort important devra être dès lors supporté par les autres communes du territoire quant à la limitation de la consommation d'espace sur l'ensemble de l'agglomération. »

En effet, à mon sens, cette remarque annonce l'effort, disproportionné, demandé à une commune comme la nôtre. Cela est vérifié par les chiffres, réduction de 56% des espaces consommés, densité au-delà du SCOT, stratégie pour atteindre les objectifs reposant essentiellement sur le renouvellement urbain et la récupération de « dents creuses » qui pour certaines sont enclavées, en pente, d'accès difficile, empiétant sur des zones habitées, ... Dès lors, le risque pointé par la CRC rejoint mes observations du 19 novembre dernier.

Actualisé le 5 décembre 2024.

Mr MANDIN Gérard

[Redacted signature block]